

Avis de la Commission Permanente CRSA
Centre Val de Loire sur la situation des Urgences

Urgence à Agir vite et en profondeur !

Orléans, le jeudi 23 juin 2022

Réunis en Commission Permanente ce jour, les membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Centre Val de Loire constatent les **très fortes tensions dans les services des urgences** qui font peser de très graves menaces sur la continuité et la permanence des soins en France et dans notre région.

Cette situation particulièrement difficile, pouvant présenter une tournure dramatique pour la qualité et la sécurité des soins, traduit un **réel et profond épuisement des professionnels de santé** et a pour conséquence des difficultés importantes et inédites d'accès aux soins et à la santé pour les usagers et les assurés sociaux. Il reflète aussi le **manque de médecins en ville et à l'hôpital dans notre région**.

Il signifie aussi une **absence de réformes structurelles** depuis plusieurs années dans la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans nos établissements de soins et dans l'organisation territoriale de notre système de santé.

Si les mesures conjoncturelles sont évidemment nécessaires pour faire face à une situation inédite et grave, il est maintenant **urgent de prendre des décisions de fond** pour que le traitement soit efficace et **éviter que notre permanence des soins s'effondre**.

Ainsi, la Commission Permanente de la CRSA note les démarches entreprises par le gouvernement pour **agir vite** :

- Consolidation du pilotage régional et départemental pour organiser localement les mesures dans la concertation et dans la recherche de mutualisations
- Promotion du recours à la télésanté
- Soutien à la mobilisation des professionnels de santé par des incitations financières et le recours aux retraités
- Accélération des recrutements infirmiers et aides-soignants en sorties d'instituts

Pour ces mesures conjoncturelles, la Commission Permanente de la CRSA demande une évaluation à la rentrée de septembre. Elle demande que l'information des usagers soit renforcée cet été pour leur permettre des parcours de soins de qualité et en sécurité.

Pour les **changements structurels**, il est demandé un ensemble de mesures à prendre très vite car elles auront des effets à moyen et long terme :

- Renforcer l'organisation territoriale de la permanence des soins ambulatoires
- Territorialiser les organisations entre la médecine de ville, l'hôpital et les établissements sociaux et médico-sociaux pour renforcer l'efficacité de la continuité des soins et la permanence des soins

- Renforcer les emplois au service des régulations hospitalières et libérales : création d'emplois supplémentaires dans les centres 15 et pour les régulations libérales
- Renforcer les rôles des professionnels paramédicaux au sein des structures à activité non programmée, notamment en développant les pratiques avancées.
- Augmenter dans notre région le nombre d'étudiants formés aux métiers de l'urgence dans le cadre d'une hausse des quotas en faculté de médecine et dans nos instituts
- Renforcer le financement à la qualité des services d'urgence.
- Renforcer la communication pédagogique et informative à destination du public sur l'accès aux soins non programmés

Le Président de la République a annoncé vouloir réunir dès 2022 les « forces politiques, sociales, associatives » ainsi que des citoyens sur le thème de la santé.

La CRSA de la région Centre Val de Loire participera à ce débat en lien avec nos 6 Conseils Territoriaux de Santé, les collectivités locales et toutes instances démocratiques

Olivier Servaire-Lorenzet

Président de la CRSA